



Nouméa, le 24 novembre 2025

AVIS AUX OPERATEURS

Campagne d'attribution des quotas individuels d'importation pour l'année 2026

La Direction des entreprises, de la consommation, de l'attractivité et des télécommunications (DECAT) informe les opérateurs de l'ouverture de la campagne annuelle d'attribution des quotas individuels d'importation pour l'année 2026 :

Du lundi 24 novembre 2025 au vendredi 12 décembre 2025 à 23h59
Aucune demande ne sera prise en compte après cette date.

La DECAT rappelle aux opérateurs que les modalités d'attribution et de répartition des quotas sont définies par le code de commerce applicable en Nouvelle-Calédonie (articles Lp. 413-17 à 413-18 et R. 413-7) qui dispose que :

- Le coefficient de performance utilisé pour attribuer les contingents annuels entre les opérateurs prend en compte l'utilisation des quotas octroyés l'année précédente. Il est donc important pour les opérateurs de restituer les quotas 2024 non utilisés et voués à ne pas l'être ;
- Une entreprise ne peut être attributaire d'un quota individuel :
 - pour des produits de négoce n'entrant pas dans la définition de son activité principale ou secondaire,
 - si elle-même ou l'une des entreprises appartenant au même groupe est bénéficiaire de la mesure de régulation de marché concernée,
- Un quota individuel ne peut être ni cédé, ni transmis à une autre entreprise et ne peut être sollicité pour le compte d'un tiers.

Le formulaire de demande d'attribution de quotas individuels pour l'année 2026 est entièrement dématérialisé et disponible à partir de vos espaces QUOTAS :
<https://quotas.gouv.nc> .

Afin d'assurer un traitement fluide et rapide de vos démarches sur la plateforme ILEX, nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance des informations ci-dessous, correspondant à votre situation actuelle :

1. Pour les entreprises possédant déjà un accès ILEX :
 - Veuillez effectuer vos demandes directement en ligne, conformément au tutoriel qui vous a été transmis par courriel.
2. Pour les demandes de compte ILEX en cours de traitement :

| Votre situation | Action à entreprendre |
|---|--|
| Demande effectuée cette semaine (J-7) | Votre compte est en cours de création. Les identifiants vous seront envoyés au plus tard la semaine prochaine. |
| Demande effectuée il y a plus d'une semaine (J+7) et aucun identifiant reçu | Veillez-vous signaler immédiatement auprès du service instructeur afin de vérifier l'état de votre dossier. |

3. Pour les entreprises n'ayant pas encore de compte ILEX :
 - Si votre structure ne possède pas encore d'accès ILEX, ou si vous n'êtes pas familiarisé(e) avec l'outil informatique, nous vous invitons à contacter notre service pour initialiser la procédure de création de compte et bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Contact :

La Direction des entreprises, de la consommation, de l'attractivité et des télécommunications

Service du marché intérieur et de la prospective (SMIP)

Tél. : 23.26.64 ou 23.22.59

Courriel : decat.quotas@gouv.nc
